



**PRÉFET
DE L'ARIÈGE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service Économie Agricole

Courriel : ddt-sea@ariefge.gouv.fr

Foix, le

07 NOV. 2022

Motifs de la décision

concernant l'arrêté préfectoral portant approbation d'une charte d'engagements relative à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des voies ferrées gérées par SNCF Réseau visée au III de l'article L. 253-8 du code rural et de la pêche maritime dans le département de l'Ariège

Note établie en application des dispositions de l'article L123-19-1 du code de l'environnement

Une charte actuellement en vigueur a été publiée le 17 février 2021 par la préfecture du département de l'Ariège. Des décisions du Conseil Constitutionnel et du Conseil d'État ultérieures ont rendu nécessaire l'évolution des chartes au niveau national, d'une part sur les modalités de consultation et d'approbation, d'autre part sur le contenu. Le nouveau cadre réglementaire impose la révision des chartes pour 2022. Conformément à la réglementation qui lui en donne la possibilité, SNCF Réseau a proposé à la Préfète un projet de charte d'engagements relative à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des voies ferrées gérées par SNCF Réseau dans le département de l'Ariège.

Ce projet de charte s'est avéré conforme à la réglementation quant à son contenu. Il a ensuite été soumis à consultation du public du 19 septembre au 10 octobre 2022 selon les modalités de l'article L. 123-19-1 du Code de l'environnement, comme prévu par la réglementation. Comme indiqué dans la synthèse des observations réalisée, la consultation n'a recueilli aucune observation sur le projet de charte. Cette synthèse est publiée, conformément à la réglementation, à la date de publication de l'arrêté portant approbation de la charte, et concomitamment à la présente note sur les motifs de la décision.

Cet arrêté approuve la charte d'engagement relative à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des voies ferrées gérées par SNCF Réseau dans le département de l'Ariège.

La préfète,



Sylvie Feucher